

Le vaccin arrive. Bientôt.

Un début d'année... covidien !

Ce début d'année ressemble furieusement à la fin de la précédente. En effet, les annonces du Conseil Fédéral de ce mercredi témoignent d'une situation sanitaire encore tendue, pour laquelle il va falloir encore faire quelques efforts.

Sur le plan de Clair Bois, la période des fêtes s'est pourtant passée de façon plutôt calme. Deux collaborateurs et une bénéficiaire ont développé la maladie durant cette période. Dans un cas il s'agissait d'un cadre qui n'était pas dans nos locaux pendant cette période. Dans le second, un collaborateur occasionnel nous a informé être positif, et cela a entraîné le dépistage des résidents et personnel de deux appartements à la Grabelle et à Pinchat, avec une résidente diagnostiquée positive. Nous surveillons de près ces trois situations et souhaitons un prompt rétablissement à ces trois personnes.

Les prochaines semaines vont être marquées par deux éléments principaux : d'abord, l'application des règles de semi-confinement, qui vont nous amener à imposer le télétravail partout où cela est possible, à maintenir des séances de travail à cinq personnes masquées au maximum, et à protéger les personnes vulnérables.

Ensuite, la question de la vaccination va nous occuper. Dans les prochains jours, nous enverrons un formulaire de consentement à tous les bénéficiaires des prestations de Clair Bois de 16 ans et plus, selon les critères OFSP, pour vérifier leur volonté de se faire vacciner. Et nous procéderons à un sondage auprès de tous nos collaborateurs pour connaître le nombre de personnes intéressées. Nous pourrions ainsi organiser des sessions de vaccination, a priori dans nos lieux de vie, pour tous les bénéficiaires et collaborateurs qui le souhaitent.

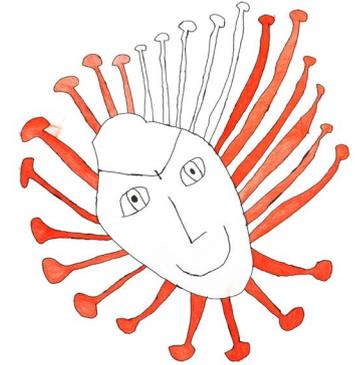
Comme on le voit, 2021 démarre fort, et nous vous tiendrons informés régulièrement des avancées concernant cette vaccination, qui devrait débuter, pour notre secteur d'activité, en février-mars, en fonction des quantités de vaccin disponibles.

Notre dernier Clair Bois-Info de l'année l'évoquait, ce début d'année 2021 était difficile à imaginer, mais comme nous l'écrivions, il serait sans doute marqué par des décisions étatiques fortes et par le variant britannique. Nous ne nous sommes pas trompés, malheureusement.

Sur le plan interne, le virus nous a laissés un peu tranquilles durant les fêtes, mais nous nous attendons à ce que des cas apparaissent dans les prochains jours, en lien avec les mouvements qui ont eu lieu durant ce break. C'est pourquoi nous accueillons avec compréhension les décisions sanitaires prises par le Conseil Fédéral cette semaine. Pour nous, elles sont un bon rappel de la vigilance que nous devons maintenir pour lutter contre ce virus, et notamment contre ce variant plus contagieux apparu en fin d'année dernière.

A vrai dire, notre dispositif était déjà calé sur des règles plus strictes et notre activité ne va pas fondamentalement changer dans les prochaines semaines, si ce n'est le télétravail, qui sera nettement plus répandu, et la protection des personnes vulnérables, que nous inviterons à rester en suivant strictement l'ordonnance du Conseil Fédéral. Nos activités commerciales seront également encore un peu limitées, mais sans changement notable pour nos clients ou notre organisation.

Notre grand chantier de ce mois sera sans conteste la préparation de la vaccination à venir. Après plusieurs échanges avec les acteurs étatiques et nos partenaires de Reshange/Handiconsult, nous allons solliciter tous les bénéficiaires pour vérifier leur consentement à la vaccination, préalable indispensable pour connaître le nombre de doses nécessaires et pour expliquer la



Salvatore Sortino 2020

vaccination, dans le respect des opinions de chacun. Il est important de rappeler que le vaccin s'adresse a priori aux personnes de plus de 16 ans, voire 18 ans. La plupart des jeunes de Chambésy et Lancy ne sont donc pas concernés par cette campagne.

En revanche, nous proposerons le vaccin également à tous les collaborateurs, y compris ceux du Pôle Enfance Adolescence, afin d'offrir la couverture vaccinale maximale possible dans tous nos lieux d'activité.

Le calendrier de la vaccination prévu par l'OFSP donne la priorité aux personnes âgées et fragiles, et Clair Bois sera donc concerné dans un second temps, mais nous aurons l'occasion, dès la semaine prochaine, de vous en dire plus sur cette opération de vaccination, qui se déroulera probablement dans chaque site.

En attendant, restons vigilants, continuons d'appliquer strictement les mesures barrières tant elles sont essentielles et souhaitons-nous une belle année 2021, qui nous permette dès l'été de revenir à une vie la plus normale possible !

L'équipe de direction de Clair Bois

